



SEMINAIRE SANTE ENVIRONNEMENT. LOPERHET 16 JUIN 2022



« HOR DOUAR, HOR YEC'HED »

Sommes-nous capables de repenser un monde où chacun a accès à un air pur, à l'eau et à la nourriture ? Un monde dans lequel les économies privilégient la santé et le bien-être ? Où les villes sont vivables, et où les populations ont la maîtrise de leur santé et de celle de la planète ?

OMS, journée mondiale de la santé 2022

S'agissant d'une action prioritaire du Contrat local de santé du Pays de Brest, les partenaires signataires ont lancé l'élaboration d'un axe santé environnement qui favorisera une meilleure prise en compte des déterminants de la santé liés à l'environnement et qui ont un impact sur la santé des habitants de notre territoire.

Une démarche de diagnostic partagé accompagné d'un plan d'actions est en cours de réalisation.

En association avec l'Université de Bretagne Occidentale (Master Gestion de territoires), l'Observatoire Régional de la Santé, l'IREPS Bretagne, les 7 EPCI du Pays de Brest et la Ville de Brest, le Pôle métropolitain, avec le soutien de l'ARS, coordonne les travaux.

Un premier séminaire de travail, destiné aux élus, a eu lieu en juin 2022. Il a permis de partager un état des lieux territorial et de dégager des premiers enjeux.

Ce document synthétise les productions des ateliers qui contribueront au diagnostic partagé et au plan d'action porté par le Contrat Local de Santé du Pays de Brest.

Ces travaux seront enrichis par les contributions des participants lors d'un deuxième séminaire programmé le 26 janvier 2023.

Contact : laura.rios@pays-de-brest.fr

LES CONNAISSANCES ET LES CONSTATS PARTAGES EN SANTE ENVIRONNEMENT.

Lors de la plénière nous avons pu entendre l'intervention de l'ARS qui visait à éclairer le concept et les enjeux globaux de la santé environnementale. Le Pôle métropolitain et l'UBO ont pu partager ensuite les travaux menés sur le territoire : un état des lieux et une enquête sur la perception des enjeux auprès des élus et acteurs témoins.

Suite aux échanges et interventions en plénière, les participants ont été invités à exprimer en atelier les principaux enseignements, constats et/ou questionnements retenus. Voici une synthèse de ces échanges :

- ❖ Une meilleure connaissance de l'état de santé sur le territoire avec des points forts et faibles comme les taux de mortalité significativement supérieurs à la moyenne nationale liés aux maladies respiratoires, cardiovasculaires, cancers, etc. ou encore l'existence d'inégalités de santé d'origine social, territorial et environnemental
- ❖ Une prise de conscience de l'importance de l'environnement dans l'apparition de certaines pathologies comme c'est le cas de l'influence du radon sur les cancers du poumon ou encore le rôle que les particules fines jouent dans la genèse et/ou l'aggravation des maladies cardiovasculaires.

A l'inverse, l'action sur l'environnement peut être porteuse de santé : l'action favorable des espaces verts, les mobilités actives, etc.
- ❖ La complexité du sujet, car cela touche à une multiplicité de facteurs en interaction (urbanisme, habitat, social, agriculture, déplacements, etc.). Il est nécessaire d'avoir une approche transversale dans la compréhension, la recherche de solutions et des leviers d'actions. Son accompagnement nécessite une gouvernance adaptée qui implique politiques,

professionnels, citoyens et mobilise différentes échelles d'intervention (commune, interco, département, région, national...).

- ❖ La prise de conscience des élus de l'impact des décisions politiques sur la santé de la population. Et de la nature antagonique de certains choix (par exemple consommation d'espace pour l'habitat et l'économie versus présence des espaces verts favorables à la santé humaine, animale et végétale). Il est nécessaire d'avancer sur la connaissance et l'accès à des outils, actions pratiques et probantes à destination des élus. Cela passe par l'accompagnement, la formation, le partage d'expériences.
- ❖ La nécessité de favoriser la participation des citoyens dans le changement des pratiques (alimentation, consommation, mobilité, habitat,...).
- ❖ La santé environnementale est une préoccupation majeure des citoyens après les conséquences vécues du changement climatique.
- ❖ Les portes d'entrée sont diverses : mobilité, alimentation, qualité de l'air et de l'eau, logement, les ondes.

CE QUI POSE QUESTION

- ❖ A propos de la complexité du sujet et la nécessaire transversalité Qui peut organiser, piloter, coordonner ? Quelle est le niveau le plus efficace (proximité, moyens, compétence, etc.) ? Quel rôle des collectivités ?
- ❖ Comment sortir du modèle agricole hérité (intensif, avec intrants chimiques, etc.) et aller vers un modèle plus durable et raisonné ?
- ❖ Le déficit d'information, de connaissances, d'études concernant l'exposition aux ondes électromagnétiques (dans l'habitat, l'espace public, l'entreprise...) dans le Pays de Brest
- ❖ De quels moyens dispose-t-on ou peut-on se donner pour sensibiliser, partager les connaissances et mettre en œuvre des politiques offensives en matière de santé environnement ?

LES ENJEUX ET SUJETS PRIORITAIRES

Lors des ateliers, les participants ont travaillé à l'émergence des premiers enjeux :

ENJEUX 1 : sensibilisation, acquisition de compétences, partage de connaissances

Amplifier les démarches de sensibilisation, d'éducation, de formation des acteurs sur la santé environnement.

Diffusion de connaissances, partage des données, des états des lieux en lien avec l'environnement et son impact sur la santé (ondes, pesticides, qualité de l'eau, de l'air). Utilisation de méthodes de communication innovantes et adressés au plus grand nombre de personnes.

Partage des bonnes pratiques, des actions et expériences existantes

Favoriser l'interconnaissance des acteurs.

Formation pour **objectiver, éclairer les choix**, prise de conscience des élus et de la population.

ENJEUX 2 : gouvernance, animation

Définition d'une gouvernance et d'un portage adaptés facilitant l'appropriation de la notion de santé en dehors du domaine curatif, médical. Une approche transversale favorisant un ancrage légitime de la santé dans nos politiques locales et d'aménagement du territoire : mobilités, nature et urbanisme favorables à l'environnement et à la santé.

Quelles instances déjà existantes peuvent soutenir cette démarche ? faut-il en créer des nouvelles ?

Une gouvernance où l'intelligence collective, la participation des citoyens serait mobilisée.

ENJEUX 3 : santé environnement dans l'alimentation, de la production à la consommation

Avancer collectivement et plus vite dans la transition des pratiques agricoles bénéfiques pour l'environnement et la santé, conciliables avec les objectifs d'une alimentation saine et durable

Se mobiliser autour de projets alimentaires de territoire (PAT) ancrés sur les enjeux de santé.

Soutenir les initiatives diverses : circuits courts, magasins producteurs, bio, jardins partagés

Reconstruire le lien à l'alimentation : potagers, jardins partagés, tiers lieux alimentaires, etc.

ENJEUX 4 : habitat et santé : la santé environnement dans les activités d'intérieur

Informar, communiquer sur les risques liés à la **qualité de l'air intérieur** : radon, pratiques et comportements des usagers (produits d'entretien, aération, tabac, chauffage, etc.)

Construction et conception des bâtiments favorables à la santé (matériaux, isolation, bruit, équipements, etc.)

Lutte contre la précarité énergétique et ses impacts sur la santé



PRINCIPES D'ACTION

Les participants ont aussi exprimé à multiples reprises la nécessaire prise en compte de quelques principes d'actions prioritaires qui devront orienter l'élaboration d'actions et des stratégies d'intervention en santé environnement

- ⇒ Faire de la lutte contre les inégalités sociales, territoriales et environnementales un axe central.
- ⇒ Une approche globale de la santé à la fois humaine, des animaux et des végétaux.
- ⇒ Une démarche profondément participative et démocratique, en proximité avec les habitants.
- ⇒ Mise en œuvre d'actions concrètes, financées et appuyées d'une évaluation.
- ⇒ S'inspirer des approches positives sans stigmatiser les comportements et choix de vie.
- ⇒ Expérimenter et diffuser, faire connaître les expériences existantes.
- ⇒ Constituer un réseau d'acteurs en santé environnement.
- ⇒ Des financements dédiés.

